



#onsarrANGE #Solidarité #Restaurateur #PartageTaVitrine

Le réseau de boulangeries Ange ouvre ses vitrines à ses confrères restaurateurs !

Avec 171 points de vente dans toute la France, le réseau de boulangeries Ange assure la continuité d'un service essentiel à l'alimentation des Français à l'occasion de ce second confinement et ce dans le respect des consignes sanitaires. Mais face à cette nouvelle situation difficile pour de nombreux commerces, le réseau apporte son aide en proposant d'ouvrir ses vitrines à ses confrères restaurateurs pour vendre leurs plats à emporter.

CONTINUITÉ DE SERVICE ET SOLIDARITÉ

En mars dernier, lors du premier confinement, le réseau de boulangeries Ange s'est immédiatement adapté en mettant en place des règles sanitaires adéquats pour ses clients et des outils indispensables pour protéger ses salariés. Avec l'annonce de ce second confinement, le réseau reste ouvert et continue d'accueillir ses clients dans le cadre d'un protocole strict.

Force est de constater que tout le monde n'a pas cette chance de poursuivre son activité et que de nombreux commerces restent fermés mettant à mal de nombreux entrepreneurs. Les Boulangeries Ange regroupent aujourd'hui 171 points de vente et une centaine de franchisés, véritables entrepreneurs locaux, réunis autour de la passion du pain et de l'envie d'entreprendre. Ceux-ci mesurent la chance qu'ils ont de pouvoir maintenir leur activité aux côtés de leurs équipes.

C'est pourquoi, fort de cet esprit qui guide le réseau depuis toujours, les boulangeries Ange ont décidé de soutenir leurs confrères restaurateurs en leur proposant de vendre leurs plats à emporter, permettant également à leurs clients communs de continuer à profiter de bons petits plats.

DES PLATS CUISINÉS PRÊTS À L'EMPLOI DANS LES VITRINES ANGE

Concrètement, chacun des franchisés va proposer à un restaurateur local de profiter de l'espace disponible dans ses vitrines à compter de 16 h 00 pour mettre en vente des plats cuisinés. 100 % des ventes sont reversées au restaurateur.



Le mot de François Bultel, dirigeant et co-fondateur

« Nous mesurons la chance en cette période compliquée de rester ouverts, même si la situation est loin d'être évidente aussi pour nous. Nous avons donc envie de soutenir à notre niveau nos cousins restaurateurs dont beaucoup sont en danger. C'est ainsi que nous avons décidé de mettre à leur disposition nos vitrines pour les aider à passer ce cap. C'est notre manière à nous d'être solidaire avec le commerce de proximité et de soutenir nos confrères restaurateurs et entrepreneurs avec qui nous partageons de nombreuses choses. »



À propos de Ange - Créé en Provence en 2008 par François Bultel et ses deux associés Patricia Gaffet et Patrice Guillois, le réseau de franchise Ange souhaite bousculer les codes de la boulangerie autour d'un concept modernisé de boulangerie artisanale à prix attractifs, installée en périphérie des villes et à proximité des bassins d'activité.

Chiffres-clés du réseau Ange

171 boulangeries en France // 2 307 employés // CA 2019 : 171 M €

Site internet : www.boulangerie-ange.fr

Cartographie des points de vente : <https://urlz.fr/cGBT>

Contact Presse // plus2sens - 04 37 24 02 58

Margaux Dumoulin - margaux@plus2sens.com - 06 21 47 65 34

Laurence Nicolas - laurence@plus2sens.com